



UTILISATION DE LA TONDEUSE AUTOPORTÉE EN SÉCURITÉ

FORMATION COURTE NON CERTIFIANTE

L'utilisation des tondeuses autoportées pour l'entretien des surfaces engazonnées des espaces paysagers s'est beaucoup développée. La connaissance de l'utilisation en sécurité et de l'entretien de premier niveau constituent aujourd'hui une montée en compétence nécessaire pour les salariés d'entreprises de paysage et les agents de collectivités territoriales,



C'EST QUOI ?

Objectifs pédagogiques évaluable :

- Maîtriser la législation sur l'utilisation des tondeuses à gazon autoportées,
- Appréhender les responsabilités du conducteur,
- Assurer un maniement en toute sécurité en prévenant les risques,
- Maîtriser les techniques de conduite d'une tondeuse autoportée.

Modes de validation :

Formation non certifiante. Délivrance à l'issue, d'une attestation de suivi et de compétences acquises

Durée et lieu :

Durée : Une session de 1 jours (7 h) programmée en mars.

Une programmation à la demande, pour un groupe constitué, pourra être étudiée. Contactez le Centre pour connaître les dates des prochaines sessions.

Lieu de réalisation : sites du Campus Terres de l'Aube.

Rythme de la formation & alternance :

Sans objet

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel.



POUR QUI ?

Public ciblé :

Salariés d'entreprises, agents de collectivités

Prérequis & conditions d'inscription :

Être majeur, pas de prérequis spécifique



Débouchés

Sans objet



Suite de parcours

Sans objet

Un métier du vivant pour un avenir en mouvement !



QUEL CONTENU ?

Programme de la formation :

- Apports théoriques :
 - Connaître la législation : les obligations de l'employeur et la responsabilité de chacun,
 - Connaître les différentes catégories de tondeuse,
 - La prévention des risques sur la route et sur un chantier,
 - Précisions sur les devoirs du conducteur,
 - Caractéristiques d'une tondeuse autoportée,
 - Vérification générale périodique,
 - La prise de poste et la fin de poste,Les techniques d'utilisation d'une tondeuse autoportée

- Apports pratiques :
 - Vérifications des équipements individuels de protection,
 - Vérifications de la tondeuse,
 - Etat des équipements de la tondeuse,
 - Utilisation de la tondeuse en situation de travail,
 - Mise en place du système tonte (lame simple, lame mulching),
 - Utilisation de la tondeuse, respect du plan de tonte,
 - Arrêt de la tondeuse en fin de journée.

Méthodes et accompagnement pédagogiques mobilisés :

Alternance de cours et travaux dirigés en salle, travaux pratiques.

Modalités d'adaptation du parcours :

Possible dans le cadre de l'organisation définie, selon les indications du bulletin d'inscription.

Modalités d'évaluation des objectifs :

Positionnement à l'entrée en formation : autoévaluation des acquis lors du tour de table.

Modalité d'évaluation des acquis : autoévaluation et feedback en cours et fin de formation. Tour de table.

Un métier du vivant pour un avenir en mouvement !



BON À SAVOIR

Modalité d'évaluation de l'action :

La satisfaction de l'apprenant fait l'objet d'une évaluation.

Indicateurs de satisfaction :

- Taux 2024-2025 : 88 % très satisfaits

Tarif :

Frais pédagogiques: 180 € net de taxe.

Modes de financements :

Le coût de la formation peut être pris en charge par l'employeur et/ou par un Opérateur de Compétences. Cette formation n'est pas éligible au CPF (Compte Personnel de Formation).

Rémunérations :

La rémunération reste à la charge de l'employeur.



+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS

CFPPA de l'Aube
Route de Viélaïnes
10120 SAINT-POUANGE
Tél. : 03.25.41.64.00
cfppa.st-pouange@educagri.fr
www.campusterresdelaube.fr



Modalités de sélection :

Sans objet

Délai d'accès : Cette formation ouvrira à partir de 4 inscrits confirmés 15 jours avant le premier jour de la session.

Accueil et accès des personnes en situation de handicap :

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, le CFPPA de l'Aube soutient le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est à votre écoute pour analyser vos besoins, adapter et accompagner votre parcours de formation :

Linda CUYERS - 03 25 41 64 00 - cfa.aube@educagri.fr